

SOMMAIRE GÉNÉRAL

TOME 1

Livre I, par Vincent Heuzé

Le contrat international

Introduction		1 à 5
Chapitre I	La notion de contrat en droit international privé	6 à 17
Section 1	Les critères du contrat en droit international privé	7 à 12
Section 2	Les contrats spéciaux du droit du commerce international	13 à 17
Chapitre II	L'internationalité du contrat	18 à 32
Section 1	Les critères du contrat international	19 à 27
Section 2	Les tentatives de synthèse du droit positif	28 à 32
Conclusion	Objet du juridictionnaire « Contrats internationaux »	33 à 34

Livre II, par Vincent Heuzé

La loi des contrats internationaux

Introduction		1
Partie I	Les conflits de lois	2 à 155
Chapitre I	Les règles de conflit françaises	3 à 114
Section 1	L'identification de la <i>lex contractus</i>	13 à 76
Section 2	Le domaine de la <i>lex contractus</i>	77 à 114
Chapitre II	Les règles de conflit étrangères	115 à 155
Section 1	États européens	116 à 125
Section 2	Amérique	126 à 139
Section 3	Afrique	140 à 147
Section 4	Proche-Orient	148 à 151
Section 5	Asie du Sud-Est	152 à 155

Partie II	Les règles de droit international privé matériel	156 à 183
Chapitre I	Les règles de droit international privé matériel étatiques et interétatiques	157 à 173
Section 1	Les règles étatiques	158 à 161
Section 2	Les règles matérielles issues des conventions internationales	162 à 173
Chapitre II	Les règles de droit international privé matériel issues de la pratique	174 à 183
Section 1	La guidance contractuelle	175 à 178
Section 2	Les usages	179 à 181
Section 3	La <i>lex mercatoria</i>	182 à 183

Livre II – Annexes

- Annexe 1** : Convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles (Rome, 19 juin 1980).
- Annexe 2** : Convention sur la loi applicable aux contrats d’intermédiaires et à la représentation (La Haye, 14 mars 1978).
- Annexe 3** : Deuxième directive du Conseil portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant l’assurance directe autre que l’assurance sur la vie, fixant les dispositions destinées à faciliter l’exercice effectif de la libre prestation de services et modifiant la directive n° 73/239/CEE (22 juin 1988).
- Annexe 4** : Code français des assurances (dispositions résultant des lois des 31 décembre 1989 et 16 juillet 1992 portant adaptation du Code des assurances à l’ouverture du marché européen).
- Annexe 5** : Convention interaméricaine sur la loi applicable aux contrats internationaux (Mexico, 17 mars 1994).
- Annexe 6** : Règlement (CE) n° 593/2008 du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles (Rome I).
- Annexe 7** : Règlement (CE) n° 864/2007 du 11 juillet 2007 sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (Rome II).

Livre III, par Béatrice Bourdelois

L’élaboration du contrat international

Introduction	1
Chapitre I	Les différents stades de la négociation du contrat	2 à 50
Section 1	L’invitation à entrer en pourparlers	5 à 9
Section 2	L’offre	10 à 31
Section 3	Avant-contrats	32 à 50
Chapitre II	Les obligations des parties pendant la phase des négociations	51 à 88
Section 1	Les obligations des parties quant à la poursuite des négociations	52 à 71
Section 2	La délivrance d’informations durant les négociations	72 à 88

Livre IV, par Béatrice Bourdelois

La conclusion du contrat international

Introduction	1 à 3
Chapitre I	La rédaction du contrat	4 à 25
Section 1	Considérations générales	5 à 12
Section 2	La fonction du préambule	13 à 25

Chapitre II	Les engagements contractuels	26 à 107
Section 1	La protection du consentement des parties	27 à 36
Section 2	Les modalités de l'obligation	37 à 69
Section 3	La définition de l'obligation	70 à 107

Livre V, par Béatrice Bourdelois

L'exécution du contrat international

Introduction	1 à 2
Chapitre I	Changement des circonstances et difficultés d'exécution du contrat	3 à 72
Section 1	L'exécution des obligations contractuelles devenue trop onéreuse	4 à 37
Section 2	L'exécution des obligations contractuelles devenue impossible	38 à 72
Chapitre II	L'inexécution du contrat imputable à l'une des parties	73 à 127
Section 1	Principes de base	74 à 82
Section 2	Les clauses de responsabilité	83 à 102
Section 3	La sanction conventionnelle de la faute	103 à 127

Livre V – Annexes

Annexe 1	: Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (2004).
Annexe 2	: Loi type de la CNUDCI sur le commerce électronique (12 juin 1996).
Annexe 3	: Code européen des contrats.
Annexe 4	: Principes du droit européen du contrat.
Annexe 5	: Clause de force majeure ICC 2003 et clause de hardship ICC 2003 (Publication CCI n° 650).
Annexe 6	: Dommages-intérêts libératoires et clauses pénales (Publication CNUDCI n° A/CN.9/161).
Annexe 7	: Convention de la CNUDCI sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux.
Annexe 8	: Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (2010).

Livre VI, par Valérie Pironon

Les entreprises communes (*Joint ventures*)

Introduction	1 à 8
Chapitre I	Le montage de la <i>joint venture</i>	9 à 41
Section 1	Le contrat de <i>joint venture</i>	10 à 23
Section 2	L'entreprise commune	24 à 41
Chapitre II	L'accueil de la <i>joint venture</i>	42 à 76
Section 1	La reconnaissance de la liberté contractuelle	43 à 60
Section 2	L'intervention de contraintes étatiques	61 à 76

Livre VII, par Hélène Chanteloup et Vincent Heuzé

Le financement et les garanties du commerce international

Introduction	1 à 5
Chapitre I	Les instruments de financement	6 à 98
Section 1	Le crédit documentaire	7 à 53
Section 2	L'affacturage international	54 à 98

Chapitre II	Les garanties du commerce international	99 à 206
Section 1	Les garanties autonomes	105 à 163
Section 2	Les lettres d'intention	164 à 181
Section 3	Les assurances COFACE	182 à 206

Livre VII – Annexes

- Annexe 1** : Règles uniformes de la CCI relatives aux garanties sur demande (Publication CCI n° 458).
- Annexe 2** : Convention des Nations Unies sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit *stand-by* (11 décembre 1995).
- Annexe 3** : Règles et usances uniformes de la CCI relatives aux crédits documentaires (Publication CCI n° 500).
- Annexe 4** : Convention sur l'affacturage international (Ottawa, 28 mai 1988).
- Annexe 5** : Règles et pratiques internationales relatives aux standby - RPIS 98 (Publication CCI n° 590).
- Annexe 6** : Convention des Nations Unies sur la cession de créances dans le commerce international (12 décembre 2001).
- Annexe 7** : Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Le Cap, 16 novembre 2001).

Livre VIII, par Thierry Jacomet et Gérard Lesguillier

Relations financières avec l'étranger

Introduction	1
Chapitre I	Fonction de la réglementation	2 à 29
Section 1	Objectif : défense de la monnaie	2 à 11
Section 2	Textes applicables	12 à 20
Section 3	Organes. Définitions. Lignes directrices	21 à 29
Chapitre II	Mouvements de capitaux	30 à 78
Section 1	Investissements étrangers en France	32 à 63
Section 2	Investissements français à l'étranger	64 à 78
Chapitre III	Opérations courantes et mouvements en devises	79 à 115
Section 1	Règles communes à tous les opérateurs	80 à 89
Section 2	Comptes bancaires de résidents et de non-résidents	90 à 94
Section 3	Couverture du risque de change	95 à 103
Section 4	Mouvements en devises entre résidents	104 à 108
Section 5	Règles particulières concernant les banques et les établissements financiers	109 à 115

TOME 2

Livre IX, par Vincent Heuzé

Conflits de juridictions et contrats internationaux

Introduction	1
Partie I	L'identification du tribunal compétent	2 à 159

Chapitre I	Les solutions applicables en l'absence d'accord des parties	10 à 114
Section 1	Les règles françaises de droit commun	17 à 53
Section 2	Les règles de compétence issues des conventions de Bruxelles ou de Lugano et du règlement CE du 22 décembre 2000	54 à 114
Chapitre II	Compétence fondée sur un critère autre que territorial	115 à 123
Section 1	Mesures provisoires et conservatoires	116
Section 2	Règles de compétence dérivée	117 à 123
Chapitre III	Prorogation volontaire de compétence	124 à 159
Section 1	L'ambivalence fonctionnelle des conventions privées relatives à la « compétence » internationale des tribunaux	125 à 138
Section 2	Le régime des accords d'élection de for	139 à 156
Section 3	Comparution volontaire du défendeur	157 à 159
Partie II	Reconnaissance des décisions étrangères	160 à 229
Chapitre I	Le droit commun français	161 à 181
Section 1	Les conditions de la régularité internationale des jugements étrangers	162 à 173
Section 2	Le contrôle de la régularité internationale des décisions étrangères	174 à 181
Chapitre II	Le droit européen et conventionnel	182 à 229
Section 1	Les conventions de Bruxelles et de Lugano et le règlement du 22 décembre 2000	183 à 223
Section 2	Traités bilatéraux conclus par la France	224 à 229
Partie III	Les immunités de juridiction et d'exécution des États et organismes publics étrangers	230 à 274
Chapitre I	Le droit français des immunités de juridiction et d'exécution	233 à 252
Section 1	Immunité de juridiction	234 à 240
Section 2	Immunité d'exécution	241 à 250
Section 3	Régime procédural des immunités de juridiction et d'exécution	251 à 252
Chapitre II	Éléments de droit comparé	253 à 274
Section 1	États occidentaux où le régime des immunités a été codifié	254 à 270
Section 2	États d'Europe occidentale où le régime des immunités est de source jurisprudentielle.	271 à 274

Livre IX – Annexes

Annexe 1 : Conventions multilatérales :

Annexe 1-1 : Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968.

Annexe 1-2 : Convention de Lugano du 16 septembre 1988.

Annexe 1-3 : Règlement (CE) n° 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000.

Annexe 2 : Conventions bilatérales :

Annexe 2-1 : Traité France - Algérie du 27 août 1964.

Annexe 2-2 : Traité France - Argentine du 2 juillet 1991.

Annexe 2-3 : Traité France - Bénin du 27 février 1975.

Annexe 2-4 : Traité France - Brésil du 28 mai 1996.

Annexe 2-5 : Traité France - Bulgarie du 18 janvier 1989.

Annexe 2-6 : Traité France - Burkina Faso (ex-Haute-Volta) du 24 avril 1961.

Annexe 2-7 : Traité France - Cameroun du 21 février 1974.

Annexe 2-8 : Traité France - Chine populaire du 4 mai 1987.

- Annexe 2-9 : Traité France - Congo du 1^{er} janvier 1974.
Annexe 2-10 : Traité France - Côte-d'Ivoire du 24 avril 1961.
Annexe 2-11 : Traité France - Djibouti du 27 septembre 1986.
Annexe 2-12 : Traité France - Égypte du 15 mars 1982.
Annexe 2-13 : Traité France - Émirats arabes unis du 9 septembre 1991.
Annexe 2-14 : Traité France - Gabon du 23 juillet 1963.
Annexe 2-15 : Traité France - Hongrie du 31 juillet 1980.
Annexe 2-16 : Traité France - Laos du 16 novembre 1956.
Annexe 2-17 : Traité France - Madagascar du 4 juin 1973.
Annexe 2-18 : Traité France - Mali du 9 mars 1962.
Annexe 2-19 : Traité France - Maroc du 5 octobre 1957 et protocole additionnel annexé.
Annexe 2-20 : Traité France - Mauritanie du 19 juin 1961.
Annexe 2-21 : Traité France - Monaco du 21 septembre 1949.
Annexe 2-22 : Traité France - Mongolie du 27 février 1992.
Annexe 2-23 : Traité France - Niger du 19 février 1977.
Annexe 2-24 : Traité France - République Centrafricaine du 18 janvier 1965.
Annexe 2-25 : Traité France - Roumanie du 5 novembre 1974.
Annexe 2-26 : Traité France - Saint-Marin du 25 mai 1967.
Annexe 2-27 : Traité France - Sénégal du 29 mars 1974.
Annexe 2-28 : Traité France - Tchad du 6 mars 1976.
Annexe 2-29 : Traité France - Tchécoslovaquie du 10 mai 1984.
Annexe 2-30 : Traité France - Togo du 23 mars 1976.
Annexe 2-31 : Traité France - Tunisie du 28 juin 1972.
Annexe 2-32 : Traité France - Uruguay du 16 septembre 1997.
Annexe 2-33 : Traité France - Yougoslavie du 18 mai 1971.
Annexe 2-34 : Traité France - Vietnam du 24 février 1999.

Livre X, par Eric Loquin

L'arbitrage du commerce international

Introduction	1 à 40
Chapitre I	La possibilité de recourir à l'arbitrage	41 à 72
Section 1	L'arbitrabilité objective	42 à 67
Section 2	L'arbitrabilité subjective	68 à 72
Chapitre II	La convention d'arbitrage	73 à 142
Section 1	La formation de la convention d'arbitrage	75 à 106
Section 2	Les effets de la convention d'arbitrage	107 à 129
Section 3	La transmission de la convention d'arbitrage	130 à 142
Chapitre III	La constitution du tribunal arbitral	143 à 196
Section 1	Le statut des arbitres	144 à 173
Section 2	La désignation des arbitres	174 à 196
Chapitre IV	L'instance devant les arbitres	197 à 227
Section 1	Le droit applicable à la procédure	199 à 204
Section 2	Le déroulement de la procédure devant les arbitres	205 à 227

Chapitre V	Le jugement du litige par le tribunal arbitral	228 à 264
Section 1	La dualité de l'arbitrage de droit et de l'arbitrage en amiable composition	229 à 240
Section 2	La détermination du droit applicable au fond du litige	241 à 264
Chapitre VI	La sentence arbitrale	265 à 314
Section 1	L'élaboration de la sentence	266 à 277
Section 2	Les effets de la sentence	278 à 303
Section 3	Les voies de recours contre la sentence	304 à 314

Livre X – Annexes

Annexe 1 : Règles nationales :

- Annexe 1-1 : France : Code civil (art. 2059 à 2061) et nouveau Code de procédure civile (art. 1442 à 1507).
- Annexe 1-2 : Royaume-Uni : Arbitration Act (1996).
- Annexe 1-3 : Allemagne : Code de procédure civile allemand (ZPO, § 1025 à 1066).
- Annexe 1-4 : Pays-Bas : Loi néerlandaise sur l'arbitrage (Code de procédure civile, art. 1020 à 1076).
- Annexe 1-5 : Suisse : Loi fédérale sur le droit international privé (LDIP) (18 décembre 1987).
- Annexe 1-6 : Belgique : Code judiciaire belge (art. 1676 à 1723).
- Annexe 1-7 : Italie : Loi italienne sur l'arbitrage (Code de procédure civile, art. 806 à 840).

Annexe 2 : Règles internationales :

- Annexe 2-1 : Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage commercial international (21 juin 1985).
- Annexe 2-2 : Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (New York, 10 juin 1958).
- Annexe 2-3 : Convention européenne sur l'arbitrage commercial international (Genève, 21 avril 1961).
- Annexe 2-4 : Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (Washington, 18 mars 1965).
- Annexe 2-5 : Règlement d'introduction des instances et règlement d'arbitrage du CIRDI (26 septembre 1984).
- Annexe 2-6 : Règlement d'arbitrage de la CNUDCI (version révisée en 2010).

Annexe 3 : Règlements des centres d'arbitrage :

- Annexe 3-1 : Règlement d'arbitrage de la CCI (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1998).
- Annexe 3-2 : Règlement de la Cour d'arbitrage international de Londres (entré en vigueur le 10 mai 2002).
- Annexe 3-3 : Règlement de l'Institut d'arbitrage de la Chambre de commerce de Stockholm (entré en vigueur à compter du 1^{er} avril 1999).
- Annexe 3-4 : Règles internationales d'arbitrage de l'ICDR (telles qu'amendées et applicables au 1^{er} novembre 2001).
- Annexe 3-5 : Règlement d'arbitrage de la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (CFACI) (septembre 2008).

Annexe 4 : Documents divers :

- Annexe 4-1 : Règlement de référé pré-arbitral de la CCI (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1990).
- Annexe 4-2 : Règlement ADR de la CCI (entré en vigueur le 1^{er} juillet 2001).

- Annexe 4-3 : Règlement d'expertise de la CCI (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2003).
Annexe 4-4 : Règlement de la CCI relatif aux Dispute Boards (en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2004).
Annexe 4-5 : Règlement DOCDEX de la CCI (en vigueur à compter du 15 mars 2002).
Annexe 4-6 : Loi type de la CNUDCI sur la conciliation commerciale internationale (2002).

TOME 3

Livre XI, par Vincent Heuzé

La vente internationale

Introduction	1 à 7
Partie I	Les sources de la réglementation de la vente internationale de marchandises 8 à 148
Chapitre I	Les conflits de lois 9 à 65
Section 1	La convention de La Haye du 15 juin 1955 sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels 18 à 30
Section 2	La convention de La Haye du 22 décembre 1986 sur la loi applicable aux ventes internationales de marchandises 31 à 53
Section 3	Les autres conventions d'unification des règles de conflit de lois applicables à la vente 54 à 65
Chapitre II	Les règles de droit international privé matériel 66 à 148
Section 1	La convention de Vienne du 11 avril 1980 sur la vente internationale de marchandises (CVIM) 67 à 119
Section 2	Les autres conventions d'unification des règles matérielles applicables à la vente internationale de marchandises 120 à 148
Partie II	La formation du contrat de vente internationale de marchandises 149 à 223
Chapitre I	L'échange des consentements 151 à 183
Section 1	L'offre 152 à 171
Section 2	L'acceptation 172 à 183
Chapitre II	La forme et la preuve de la vente 184 à 197
Section 1	Le principe du consensualisme 185 à 194
Section 2	Le rejet du consensualisme par les États contractants 195 à 197
Chapitre III	Les conséquences de l'intervention d'un intermédiaire 198 à 223
Section 1	L'intermédiaire a agi dans les limites de ses pouvoirs 199 à 213
Section 2	L'intermédiaire a agi sans pouvoir ou hors des limites de son pouvoir 214 à 223
Partie III	Les effets de la vente 224 à 479
Chapitre I	Les obligations du vendeur 226 à 313
Section 1	Les obligations relatives au transfert de la possession 227 à 273
Section 2	Les obligations relatives à la qualité de la marchandise 274 à 313
Chapitre II	Les obligations de l'acheteur 314 à 357
Section 1	La prise de livraison 315 à 343
Section 2	Le paiement du prix 344 à 357
Chapitre III	L'inexécution du contrat 358 à 479
Section 1	Le transfert des risques 359 à 382
Section 2	Les remèdes aux manquements 383 à 445
Section 3	Les obstacles à l'application des remèdes 446 à 479

Livre XI – Annexes

- Annexe 1** : Convention de La Haye du 15 juin 1955 sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels.
- Annexe 2** : Convention de La Haye du 15 avril 1958 sur la loi applicable au transfert de la propriété en cas de vente à caractère international d'objets mobiliers corporels.
- Annexe 3** : Convention de La Haye du 2 octobre 1973 sur la loi applicable à la responsabilité du fait des produits.
- Annexe 4** : Convention de La Haye du 22 décembre 1986 sur la loi applicable aux contrats de vente internationale de marchandises.
- Annexe 5** : Convention de New York du 14 juin 1974 sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises.
- Annexe 6** : Convention de Vienne du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises.
- Annexe 7** : Convention de Genève du 17 février 1983 sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises.
- Annexe 8** : *Réservée.*
- Annexe 9** : INCOTERMS 2000 (Publication CCI n° 560).
- Annexe 10** : INCOTERMS 2010 (Publication CCI n° 715).

Livre XII, par Hélène Chanteloup

Le crédit-bail mobilier international

Introduction	1 à 4
Chapitre I Le droit applicable	5 à 23
Section 1 La convention d'Ottawa du 28 mai 1988	6 à 20
Section 2 Les règles de droit international privé applicables en matière de crédit-bail	21 à 23
Chapitre II Le régime juridique du crédit-bail international	24 à 66
Section 1 Les rapports entre le crédit-bailleur et le crédit-preneur	26 à 50
Section 2 Les rapports avec les tiers	51 à 66

Livre XII – Annexes

- Annexe 1** : Convention d'UNIDROIT sur le crédit-bail international (Ottawa, 28 mai 1988).

Livre XIII, par Aïda Vallat et François Ameli

Le contrat de travail international

Introduction	1 à 3
Chapitre I Les préparatifs	4 à 35
Section 1 Les sources du droit du travail international	5 à 13
Section 2 Les questions à se poser avant d'entreprendre une relation de travail internationale	14 à 35
Chapitre II Mise en place de la relation de travail	36 à 63
Section 1 La détermination de l'employeur	36 à 38
Section 2 Le choix du salarié	39 à 53
Section 3 Aspects administratifs	54 à 63

Chapitre III	La vie du contrat	64 à 114
Section 1	L'établissement du contrat de travail international	64 à 99
Section 2	Les rapports individuels de travail	100 à 110
Section 3	Les rapports collectifs de travail	111 à 114
Chapitre IV	La fin du déplacement à l'étranger	115 à 132

Livre XIII – Annexes

- Annexe 1** : Protocole n° 4 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Annexe 2** : Protocole n° 7 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Annexe 3** : Règlement (CEE) n° 1612/68 du Conseil du 15 octobre 1968 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté.
- Annexe 4** : Directive 96/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 1996 concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services.
- Annexe 5** : Circulaire DRT 94/18 du 30 décembre 1994 relative à la situation des salariés d'entreprises étrangères détachés temporairement en France pour l'exécution d'une prestation de service.
- Annexe 6** : Directive 98/50/CE du 29 juin 1998 modifiant la directive 77/187/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au maintien des droits des travailleurs en cas de transferts d'entreprises, d'établissements ou de parties d'établissements.
- Annexe 7** : Règlement (CEE) n° 1408/71 du Conseil du 14 juin 1971 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté.
- Annexe 8** : Règlement (CEE) n° 574/72 du Conseil du 21 mars 1972 fixant les modalités d'application du règlement (CEE) n° 1408/71.
- Annexe 9** : Circulaire DSS/DAEI/98 n° 485 relative au maintien au régime français de la sécurité sociale des travailleurs salariés détachés et des travailleurs non salariés exerçant temporairement leur activité à l'étranger et au maintien au régime de sécurité sociale de leur pays habituel d'emploi des travailleurs salariés détachés en France et des travailleurs non salariés exerçant temporairement leur activité sur le territoire national.
- Annexe 10** : Lettre circulaire ACOSS n° 96-18 du 14 février 1998 (CRDS).
- Annexe 11** : Circulaire DSS n° 96-71 du 2 février 1996 relative à la mise en œuvre de la « contribution pour le remboursement de la dette sociale » (CRDS) portant sur les revenus d'activité et de remplacement.
- Annexe 12** : Lettre circulaire ACOSS n° 91-29 du 5 avril 1991 (CSG).
- Annexe 13** : Convention du 31 août 1994 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement des États-Unis d'Amérique en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.
- Annexe 14** : Directive 91/533/CEE du Conseil du 14 octobre 1991 relative à l'obligation de l'employeur d'informer le travailleur des conditions applicables au contrat ou à la relation de travail.
- Annexe 15** : Convention collective nationale du 15 décembre 1987 applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils (extraits).
- Annexe 16** : Convention collective nationale du 13 mars 1972 des ingénieurs et cadres de la métallurgie (extraits).
- Annexe 17** : Ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.
- Annexe 18** : Quelques adresses utiles.

TOME 4

Livre XIV, par François Ameli

Le contrat de transport international

Introduction	1 à 4
Chapitre I Sources du droit et figures contractuelles en transport maritime	5 à 48
Section 1 Sources du droit des transports maritimes	6 à 19
Section 2 Champ d'application des différentes règles au contrat de transport maritime	20 à 48
Chapitre II Exécution du contrat de transport	49 à 86
Section 1 Avant le transport par mer	50 à 62
Section 2 Le transport par mer proprement dit	63 à 78
Chapitre III Inexécution du contrat de transport	87 à 108
Section 1 La responsabilité du transporteur maritime	88 à 103
Section 2 L'indemnisation du chargeur	104 à 108

Livre XIV – Annexes

- Annexe 1** : Convention de Bruxelles du 25 août pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance.
- Annexe 2** : Convention de Bruxelles du 25 août 1924 pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance (amendée par les Protocoles de 1968 et de 1979).
- Annexe 3** : Convention de Hambourg du 31 mars 1978 sur le transport de marchandises par mer.
- Annexe 4** : Loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes.
- Annexe 5** : Décret n° 66-1078 du 31 décembre 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes.
- Annexe 6** : Loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 relative au statut des navires et autres bâtiments de mer.
- Annexe 7** : Loi n° 69-8 du 3 janvier 1969 relative à l'armement et aux ventes maritimes.
- Annexe 8** : Décret n° 69-679 du 19 juin 1969 relatif à l'armement et aux ventes maritimes.
- Annexe 9** : Tableau récapitulatif des « Liner Terms ».
- Annexe 10** : Modèle de connaissance simple.
- Annexe 11** : Modèle de connaissance lignes régulières.
- Annexe 12** : Modèle de connaissance de transport combiné (port à port).
- Annexe 13** : Incoterms.
- Annexe 14** : Lexique des termes usuels en matière maritime.
- Annexe 15** : État des ratifications de la convention de Bruxelles du 25 août 1924.
- Annexe 16** : État des ratifications des règles de Visby (protocole modificatif de 1968 à la convention de Bruxelles de 1924).
- Annexe 17** : État des ratifications du protocole modificatif de 1979 à la convention de Bruxelles de 1924.

Annexe 18 : État des ratifications et adhésions à la convention de Hambourg.

Annexe 19 : Convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (Règles de Rotterdam) (2008).

Livre XV, par Catherine Kessedjian

Représentation

Introduction	1 à 7	
Chapitre I	Le droit applicable au contrat d'agence	8 à 29
Section 1	La coordination des sources des règles de conflit de lois et la méthode conflictuelle	11 à 15
Section 2	Exposé des règles de conflit	16 à 29
Chapitre II	Le régime juridique du contrat international d'agence	30 à 68
Section 1	Formation du contrat	34 à 37
Section 2	Exécution du contrat	38 à 53
Section 3	Rupture du contrat	54 à 68

Livre XV – Annexes

Annexe 1 : Directive du Conseil du 18 décembre 1986 relative à la coordination des droits des États membres concernant les agents commerciaux indépendants.

Annexe 2 : Directive du Conseil du 25 février 1964 concernant la réalisation de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services pour les activités d'intermédiaires du commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

Annexe 3 : Preliminary draft of a unidroit convention on contracts of commercial agency in the international sale of goods.

Livre XVI, par Martine Behar-Touchais

Les contrats de distribution

Introduction	1 à 5	
Titre 1	Le juge du contrat international de distribution	6 à 62
Chapitre I	Le juge étatique compétent en matière de contrat international de distribution	7 à 51
Section 1	Le juge compétent en présence d'une clause attributive de juridiction	9 à 24
Section 2	Le juge compétent en l'absence de clause attributive de juridiction	25 à 51
Chapitre II	L'arbitre et le contrat international de distribution	52 à 62
Section 1	L'arbitrabilité des litiges en droit de la distribution	53 à 55
Section 2	La portée de la clause compromissoire insérée dans un contrat de distribution	56 à 62
Titre 2	Le droit applicable au contrat international de distribution	63 à 156
Chapitre I	Le contrat international soumis à une loi étatique	64 à 116
Section 1	Détermination de la loi étatique applicable au contrat international de distribution	65 à 112
Section 2	Le domaine de la loi étatique applicable au contrat international de distribution	113 à 116
Chapitre II	Le contrat international de distribution non soumis à une loi étatique	117 à 156
Section 1	Problématique générale de la <i>lex mercatoria</i>	118 à 138
Section 2	La soumission du contrat international de distribution à la <i>lex mercatoria</i>	139 à 156

Livre XVI – Annexes

- Annexe 1** : Règlement (CE) n° 2790/1999 de la Commission, du 22 décembre 1999, concernant l'application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords verticaux et de pratiques concertées.
- Annexe 2** : Règlement (CE) n° 2658/2000 de la Commission, du 29 novembre 2000, concernant l'application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords de spécialisation.
- Annexe 3** : Règlement (CE) n° 2659/2000 de la Commission, du 29 novembre 2000, concernant l'application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords de recherche et de développement.
- Annexe 4** : Règlement (CE) n° 1400/2002 de la Commission, du 31 juillet 2002, concernant l'application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords verticaux et de pratiques concertées dans le secteur automobile.

Livre XVII, par Panayotis Glavinis

Les contrats d'ingénierie-conseil

Introduction	1	
Chapitre I	Les missions des ingénieurs-conseils dans le cadre de la réalisation d'un projet international	3 à 39
Section 1	L'élaboration des études préliminaires	4 à 20
Section 2	La conception des travaux	21 à 27
Section 3	L'administration des travaux	28 à 39
Chapitre II	Le statut des ingénieurs-conseils intervenant dans la réalisation d'un projet international	40 à 75
Section 1	Le statut général	41 à 47
Section 2	Les statuts particuliers	48 à 75

Livre XVIII, par Panayotis Glavinis

Les marchés de travaux

Introduction	1	
Partie I	Le contrat principal	2 à 190
Chapitre I	Le contrat principal en présence d'un ingénieur, concepteur et administrateur des travaux	3 à 173
Section 1	La passation du contrat	4 à 20
Section 2	L'exécution du contrat	21 à 115
Section 3	Réclamations, sanctions et litiges	116 à 173
Chapitre II	Le contrat principal, un contrat unique	174 à 190
Section 1	Les contrats <i>design-build</i>	155 à 181
Section 2	Les contrats clés en main	182 à 190
Partie II	Les contrats dépendant du contrat principal	191 à 231
Chapitre I	Les contrats de sous-traitance	192 à 213
Section 1	La passation du contrat de sous-traitance	193 à 201
Section 2	La coordination du contrat de sous-traitance	202 à 213
Chapitre II	Les groupements d'entreprises	214 à 231
Section 1	La convention de groupement	215 à 224
Section 2	Le marché de travaux	225 à 231

Partie III	Les contrats liés à l'exploitation du projet	232 à 270
Chapitre I	La participation de l'entrepreneur à la gestion du projet	233 à 247
Section 1	Formes statutaires de participation à la gestion du projet	234 à 240
Section 2	Formes contractuelles de participation à la gestion du projet	241 à 247
Chapitre II	Les projets BOT	248 à 270
Section 1	Les aspects institutionnels du projet BOT	249 à 254
Section 2	Les aspects financiers du projet BOT	255 à 261
Section 3	Les aspects techniques du projet BOT	262 à 270

Livre XIX, par Mathias Audit

Les marchés publics internationaux

Introduction	1 à 5
Chapitre I	La réglementation internationale des marchés publics	6 à 39
Section 1	L'ouverture à la concurrence internationale des marchés publics	8 à 29
Section 2	Le financement international des marchés publics	30 à 39
Chapitre II	Le régime juridique des marchés publics internationaux	40 à 64
Section 1	La passation des marchés publics internationaux	43 à 52
Section 2	Le contrat international de marché public.....	53 à 64

Livre XIX – Annexes

- Annexe 1** : Accord relatif aux marchés publics (Genève, 12 avril 1979).
- Annexe 2** : Accord OMC sur les marchés publics.
- Annexe 3** : Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés de biens, de travaux et de services.
- Annexe 4** : Directives de la Banque mondiale sur la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (mai 2004 ; version révisée octobre 2006).
- Annexe 5** : Directive 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et services.
- Annexe 6** : Décision n° 3/90 du Conseil des ministres ACP-CEE du 29 mars 1990 (Décision FED).
- Annexe 7** : Circulaire du 3 mai 1988 relative à la passation des marchés publics à l'étranger.

Livre XX, par Muriel Josselin-Gall

Le contrat d'exploitation du droit de propriété littéraire et artistique

Introduction	1 à 8
Chapitre I	La loi applicable aux contrats d'exploitation du droit de propriété littéraire	9 à 37
Section 1	Le choix d'une loi	10 à 15
Section 2	La localisation objective et l'identification de la prestation caractéristique	16 à 37
Chapitre II	Le domaine d'application de la règle de conflit	38 à 55
Section 1	L'existence du droit objet du contrat d'exploitation	39 à 42
Section 2	La titularité initiale du droit patrimonial de propriété littéraire et artistique	43 à 44

Section 3	Incidences des règles impératives du for sur le domaine de la loi applicable au contrat	45 à 52
Section 4	La forme du contrat d'exploitation du droit d'auteur	53 à 55

Livre XX - Annexes

Annexe 1 : Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (9 septembre 1986).

Annexe 2 : Convention universelle sur le droit d'auteur (Genève, 6 septembre 1952).

Livre XXI, par Vincent Heuzé

Le contrat d'assurance

Introduction	1 à 3
Chapitre I	La loi applicable au contrat d'assurance	4 à 73
Section 1	La loi applicable aux contrats d'assurance portant sur des risques situés à l'extérieur de l'Espace économique européen	12 à 17
Section 2	La loi applicable aux contrats d'assurance portant sur des risques situés à l'intérieur de l'Espace économique européen	18 à 73
Chapitre II	Le domaine de la loi du contrat d'assurance	74 à 133
Section 1	La formation du contrat d'assurance	74 à 99
Section 2	Les effets du contrat d'assurance	100 à 133

Livre XXI - Annexes

Annexe 1 : Deuxième directive 88/357/CEE du Conseil du 22 juin 1988 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant l'assurance directe autre que l'assurance sur la vie, fixant les dispositions destinées à faciliter l'exercice effectif de la libre prestation de services et modifiant la directive 73/239/CEE du 22 juin 1988.

Annexe 2 : Directive 92/49/CEE du Conseil du 18 juin 1992 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant l'assurance directe autre que l'assurance sur la vie et modifiant les directives 73/239/CEE et 88/357/CEE (troisième directive « assurance non-vie »).

Annexe 3 : Directive 2002/83/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 novembre 2002 concernant l'assurance directe sur la vie.

Annexe 4 : Code des assurances (art. L. 181-1 à L. 183-2).

Annexe 5 : Code de la mutualité (art. L. 225-1 à L. 225-10).

CONTRATS ♦

Livre XXII

Vente

Document 1 : Clauses particulières aux ventes internationales.

Document 2 : Commentaires sur les conditions générales de vente à l'importation et à l'exportation de biens de consommation durables et d'autres produits des industries mécaniques fabriqués en série n° 730 (Nations Unies).

- Document 3** : Conditions générales de vente à l'importation et à l'exportation de biens de consommation durables et d'autres produits des industries mécaniques fabriqués en série n° 730 (Nations Unies).
- Document 4** : Conditions générales de vente CEE/ONU pour les fruits et légumes frais, y compris les agrumes (Nations Unies).
- Document 5** : Conditions générales de vente CEE/ONU pour les fruits secs (en coque et décortiqués) et les fruits séchés (Nations Unies).
- Document 6** : Contrat modèle CCI de vente internationale (produits manufacturés destinés à la revente) (Publication CCI n° 556).
- Document 7** : Conditions générales pour la fourniture de produits mécaniques, électriques et électroniques (ORGALIME S 2000).
Document 7-1 : General conditions for the supply of mechanical, electrical and electronic products (ORGALIME S 2000).
- Document 8** : Conditions générales pour la fourniture de composants conçus et fabriqués sur demande (ORGALIME SC 96).
Document 8-1 : General conditions for the supply of specially designed and manufactured components (ORGALIME SC 96).

Livre XXIII

Contrats complexes

- Document 1** : *Réservé.*
- Document 2** : Conditions générales pour la fourniture à l'exportation des matériels d'équipement n° 188 (Nations Unies).
- Document 3** : Conditions générales pour la fourniture et le montage des matériels d'équipement à l'importation et à l'exportation n° 188 A (Nations Unies).
- Document 4** : Articles additionnels pour la supervision du montage des matériels d'équipement à l'étranger n° 188 B (Nations Unies).
- Document 5** : Conditions générales pour le montage à l'étranger des matériels d'équipement n° 188 D (Nations Unies).
- Document 6** : Commentaires sur les conditions générales pour la fourniture à l'exportation des matériels d'équipement n° 574 (Nations Unies).
- Document 7** : Conditions générales pour la fourniture à l'exportation des matériels d'équipement n° 574 (Nations Unies).
- Document 8** : Conditions générales pour la fourniture et le montage des matériels d'équipement à l'importation et à l'exportation n° 574 A (Nations Unies).
- Document 9** : Articles additionnels pour la supervision du montage des matériels d'équipement à l'étranger n° 574 B (Nations Unies).
- Document 10**: Conditions générales pour le montage à l'étranger des matériels d'équipement n° 574 D (Nations Unies).
- Document 11**: Guide sur la rédaction de contrats relatifs à la réalisation d'ensembles industriels (Nations Unies).
- Document 12**: Conditions générales de fourniture et de montage de produits mécaniques, électriques et électroniques associés (ORGALIME SE 94).
Document 12-1: General conditions for the supply and erection of mechanical, electrical and associated electronic products (ORGALIME SE 94).
- Document 13**: Conditions générales de transformation en série (ORGALIME SP 99).
Document 13-1: General conditions for series processing (ORGALIME SP 99).
- Document 14**: *Réservé.*
Document 14-1: Model form of Original equipment manufacturer contract - OEM contract (ORGALIME, August 2007).

Livre XXIV
Contrats d'entreprise

Ingénierie-Conseil :

Document 1 : Guide pour la rédaction de contrats internationaux d'ingénierie-conseil, y compris certains aspects connexes d'assistance technique (Nations Unies).

Document 2 : Contrat-type de conseil en ingénierie.

Document 3 : Modèle de contrat de services entre client et consultant (FIDIC, 1991).

Document 3-1 : Client-Consultant Model Services Agreement (FIDIC, 1998).

Document 4 : *Réservé.*

Document 4-1 : Joint Venture (Consortium) Agreement (FIDIC, 1992).

Document 5 : *Réservé.*

Document 5-1 : Sub-consultancy Agreement (FIDIC, 1992).

CONTRATS ◆◆

Livre XXIV (suite)

Marchés de travaux :

Document 6 : Conditions de contrat applicables aux marchés de travaux de génie civil (FIDIC, 1990).

Document 6-1 : Conditions of Contract for works of Civil Engineering Construction (FIDIC, 1987).

Document 7 : Conditions de contrat pour les travaux électriques et mécaniques (FIDIC, 1988).

Document 7-1 : Conditions of Contract for Electrical and Mechanical Works (FIDIC, 1987).

Document 8 : *Réservé.*

Document 8-1 : Conditions of Subcontract for Work of Civil Engineering Construction (FIDIC, 1994).

Document 9 : *Réservé.*

Document 9-1 : Conditions of Contract for Design-Build and Turnkey (FIDIC, 1995).

Document 10: *Réservé.*

Document 10-1 : Conditions of Contract for Construction. For Building and Engineering Works designed by the Employer (FIDIC, 1999).

CONTRATS ◆◆◆

Livre XXIV (suite)

Document 11: *Réservé.*

Document 11-1 : Conditions of Contract for Plant and Design-Build. For Electrical and Mechanical Plant and Engineering Works Designed by the Contractor (FIDIC, 1999).

Document 12: *Réservé.*

Document 12-1 : Conditions of Contract for EPC Turnkey Projects (FIDIC, 1999).

Document 13: *Réservé.*

Document 13-1 : Short Form of Contract (FIDIC, 1999).

Document 14: Conditions générales d'un contrat international de réparation de machines et d'équipements (ORGALIME, 1986).

Document 14-1 : International conditions of contract for the repair of machinery and equipment (ORGALIME, 2000).

Document 15: *Réservé.*

Document 15-1 : Model contract for the Turnkey Supply of an Industrial Plant (ICC, 2003).

Document 16: Contrat clé-en-mains d'installations industrielles (ORGALIME, 2003).

Document 16-1 : Turnkey contract for industrial works (ORGALIME, 2003).

Livre XXV

Représentation

Document 1 : Agence commerciale : Guide pour l'élaboration de contrats (Publication CCI n° 410 c 1983).

Document 2 : Contrat-type d'agent.

Document 2-1 : Contrat-type d'agent (Version anglaise).

Document 3 : Contrat modèle d'agence commerciale (Publication CCI n° 644 F © 2002).

Livre XXVI

Distribution - Franchise

Document 1 : Contrat-type de distribution.

Document 1-1 : Contrat-type de distribution (Version anglaise).

Document 2 : Contrat-type de concession exclusive.

Document 2-1 : Contrat-type de concession exclusive (Version anglaise).

Document 3 : Contrat-type de distribution sélective.

Document 3-1 : Contrat-type de distribution sélective (Version anglaise).

Document 4 : Contrat-type de franchise.

Document 4-1 : Contrat-type de franchise (Version anglaise).

Document 5 : Guide pour la rédaction des contrats de concession de vente internationale (Publication CCI n° 441).

Document 6 : Contrat modèle de concession commerciale (Publication ICC n° 646 F © 2003).

Document 7 : Modèle de contrat de distribution exclusive avec des distributeurs à l'étranger (ORGALIME, juin 2006).

Document 7-1 : Model form of exclusive agreement with distributors abroad (ORGALIME, June 2006).

Livre XXVII

Contrats portant sur les droits de propriété industrielle et les communications de savoir-faire

Document 1 : Recommandations pratiques.

Document 2 : Guide sur la rédaction de contrats portant sur le transfert international de *know-how* (savoir-faire) dans l'industrie mécanique (Nations Unies).

Document 3 : Contrat-type de licence de marque.

Document 3-1 : Contrat-type de licence de marque (Version anglaise).

Document 4 : Contrat-type de licence de brevet(s) et de technologie.

Document 4-1 : Contrat-type de licence de brevet(s) et de technologie (Version anglaise).

Document 5 : Contrat-type de cession de marque.

Document 5-1 : Contrat-type de cession de marque (Version anglaise).

Document 6 : Contrat-type de cession de brevet(s).

Document 6-1 : Contrat-type de cession de brevet(s) (Version anglaise).

Document 7 : Contrat de licence de brevet, de marque, de transfert de technologie et d'assistance technique.

Document 7-1 : Contrat de licence de brevet, de marque, de transfert de technologie et d'assistance technique (Version anglaise).

CONTRATS ◆◆◆◆

Livre XXVIII

Contrats portant sur les droits de propriété littéraire et artistique

Document 1 : Contrat d'édition littéraire et artistique.

Document 1-1 : Contrat d'édition littéraire et artistique (Version anglaise).

Document 2 : Contrat d'exploitation de jeux micro.

Document 2-1 : Contrat d'exploitation de jeux micro (Version anglaise).

Document 3 : Modèles d'accord international de licence de technologie – Version UE/EEE (ORGALIME, janvier 2005).

Document 3-1 : Models for an International Technology Licensing Agreement – Inside EU/EEA version (ORGALIME, January 2005).

Document 4 : Modèle d'accord international de licence de technologie – Version hors UE/EEE (ORGALIME, juin 2006).

Document 4-1 : Model for an International Technology Licensing Agreement – Outside EU/EEA version (ORGALIME, June 2006).

Livre XXIX

Guide pour l'établissement de contrats internationaux de construction d'installations industrielles (CNUDCI)

Chapitre I Études précontractuelles.

Chapitre II Choix de la formule contractuelle.

Chapitre III Choix de l'entrepreneur et conclusion du contrat.

Chapitres IV à XXIX Rédaction des différentes dispositions d'un contrat de construction.

Livre XXX, par l'ACECO

Echanges compensés

Introduction	1 à 5
Chapitre I Caractéristiques générales	6 à 25
Section 1 Origine et causes des compensations internationales	6 à 12
Section 2 Place de la compensation dans le commerce mondial et évolution	13 à 17
Section 3 Positions des organismes multilatéraux et débat sur les compensations	18 à 25
Chapitre II Techniques de compensation	26 à 96
Section 1 Classification adoptée	26 à 32
Section 2 Compensations commerciales	33 à 45

Section 3	Compensations industrielles	46 à 66
Section 4	Compensations financières	67 à 80
Section 5	Compensations axées sur l'achat	81 à 96
Chapitre III	Points-clés des montages	97 à 122
Section 1	Introduction	97 à 100
Section 2	La négociation de la compensation	101 à 105
Section 3	Adossements bancaires des compensations	106 à 110
Section 4	Les contrats de compensation	111 à 122
Chapitre IV	Opérateurs de compensation	123 à 148
Section 1	Les structures spécialisées internes	124 à 126
Section 2	Les PME-PMI et la compensation	127 à 130
Section 3	Les structures spécialisées externes	131 à 136
Section 4	Les repreneurs des produits de contrepartie	137 à 148

Livre XXX – Annexes

Modèles de contrats de compensation

- I. Troc-barter.
- II. Contre-achat.
- III. Achat en retour - Buy-back.
- IV. Offset.

Livre XXXI

Envoi de personnel à l'étranger

Document 1 : Conditions pour l'envoi de personnel technique à l'étranger (ORGALIME, 1995).

Document 1-1 : Model contract for Technical Work on site (ORGALIME, janvier 2010).